L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 8 NOVEMBRE

FEUILLETON.

VAMPIRE AUX YEUX BLEUS

PAR

CHARLES MAYRET.

IV

—M. Louis n'est pas à la maison, dit-il, vous pouvez donc passer dans toutes les avenues sans déranger personne; depuis ce matin, je l'ai vu partir pour ses métairies de la plaine et quand il s'y rend, il en a au moins jusqu'au soir tard, quelquefois même jusqu'au lendemain.

—Tu crois? fit la jeune fille en retournant à demi la tête vers son frère de lait.

—Oh! oui, car ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Louis et moi nous nous connaissons; nous avons quasiment été élevés ensemble, car si mademoiselle veut bien me faire l'honneur de se le rappeler, j'ai sept ans de plus qu'elle, et ça me rapproche joliment de l'âge du jeune maître de la Grande-Maison; je connais ses habitudes tout aussi bien que lui, et je puis affirmer à mademoiselle qu'il en a là-bas jusqu'à la nuit noire, peut-être même jusqu'à la clochette du petit jour de demain matin.

—Allons, fit Jeanne en mettant ses bêtes au petit pas, afin de jouir plus longtemps de l'ombrage épais et frais de cette allée, aussi magnifique par ses arbres que par ses proportions.

La maison de Louis Tabarieux avait, ainsi que l'avait affirmé Pierre, plusieurs avenues, et celle qui correspondait au chemin que suivait Jeanne arrivait en face d'un bâtiment aux vastes proportions, entouré de communs spacieux, bâti avec de lourdes pierres de taille sur lesquelles le temps avait mis ce manteau gris qui est comme une coquetterie de grande dame aux maisons qui sont depuis longtemps dans les familles riches et intelligentes, qui ne permettraient jamais au badigeonneur de poser un pinceau vulgaire sur leur logis.

De grands arbres séculaires et d'essences diverses ombrageaient la maison et une partie de la pelouse qui s'étendait devant le perron.

Les écuries, les remises en briques rouges avec des cordons de pierres blanches faisaient le meilleur effet du monde et avaient une telle étendue que cela donnait une vaste idée des équipages du maître.

Les gens de service, qui allaient et venaient, avaient l'air heureux et ressemblaient moins à des valets modernes qu'à cette famille de serviteurs dont la noblesse des temps passés se faisait devoir et honneur de s'entourer.

Les serres occupaient une grande place sur l'un des côtés de la maison, pendant que de l'autre, le jardin potager, avec tout son luxe d'arbres fruitiers, de châssis, de cloches, d'espaliers, s'étendaient fort loin.

Bien plus loin, derrière, commençaient les prairies, qui allaient jusqu'à la rivière sur d'immenses terrains.

Des troupeaux de vaches y paissaient sous la garde d'un paysan, qui, pieds nus, en sarrau de toile blanche, le front abrité du soleil par un chapeau de paille de sa confection, son aiguillon géant à ses côtés sur l'herbe verte tondue de près par son troupeau, faisait de la tresse de paille avec laquelle on confectionne, dans les provinces méridionales, ces couvre-chefs communs que portent les gens qui travaillent aux champs.

Des juments poulinières passaient d'un air calme et fier accompagnées de leurs élèves.

Plus loin, beaucoup plus loin encore, de nombreux troupeaux de moutons émaillaient de taches blanches le sol vert de la prairie.

La maison d'habitation de Louis Tabarieux était bâtie sur un léger mamelon, si bien que lorsqu'on avait atteint le bout d'une des avenues qui y conduisaient, on dominait la campagne tout au tour.

Les regards, sans autres obstacles que des bouquets d'arbres plantés de ci de là, comme des oasis au milieu de la grande culture à laquelle s'adonnait le jeune homme, découvraient au loin des champs d'une fécondité merveilleuse et soignés avec un talent qui n'est pas le lot du premier venu.

Les champs ont une éloquence à nulle autre pareille, et Jeanne se sentit arrêtée et pour ainsi dire émotionnée en face du spectacle calme, grandiose et serein tout à la fois qui se déroulait devant ses yeux.

—A qui est tout cela? demanda-t-elle quelques instants après en s'adressant à Pierre.

—A M. Louis, répondit le jeune homme, non sans une certaine fierté.

La jeune fille remit ses bêtes au pas, rentra chez elle, toute songeuse encore au souvenir de ce qu'elle venait de voir, et, comme si l'immense repos des champs avait mis quelque calme en elle: — C'est étrange, disait-elle dans le secret de sa pensée, que ce grand garçon qui ressemble à un cent-gardes déguisé en campagnard ait trouvé à lui tout seul le moyen de faire quelque chose d'aussi extraordinaire que ce que j'ai vu. Ce n'est pas joli comme cela à Epréveillant et la comparaison n'est certes pas à l'avantage de la demeure de mon père.

Mais Jeanne n'était pas d'humeur à songer longtemps à la même chose; aussi ses idées eurent-elles vite pris un autre cours.

Elle se rappela tout à coup qu'elle avait déposé à terre, un peu cavalièrement peut-être, M. de Walbreck, assez loin sur un chemin perdu dans la campagne, où très probablement il ne rencontrerait pas une foule de promeneurs pour lui enseigner son chemin.

Elle s'empressa, sans pourtant y apporter le moindre intérêt réel, de demander de ses nouvelles, car le connaissant bon marcheur elle se disait qu'il n'était point impossible qu'il eût eu le temps de revenir au château.

Mais il n'en était rien, car la distance était beaucoup plus grande que la jeune fille ne l'avait cru, grâce au grand train dont elle était partie de chez elle, ce qui lui avait permis de faire beaucoup de chemin en peu de temps.

—Ah! mon Dieu! ce pauvre M. de Walbreck, il est capable de s'être égaré dans la campagne, s'écria Mme Daurichamp aussitôt que sa fille lui eût dit comment les choses s'étaient passées.

—Au fait, c'est bien possible, répondit Jeanne, car il connaît beaucoup mieux son boulevard que nos sentiers.

—Il faut envoyer à sa recherche sans perdre une minute, continua la femme du banquier, inquiète, affairée, tourmentée, en donnant des ordres pour qu'on attelât la charrette anglaise et que l'on partît à la découverte de son Sigisbé.

Pierre, qui avait accompagné Mlle Jeanne et savait à quel endroit les choses s'étaient passées, reçut l'ordre de se joindre au domestique qui courait après [illegible] égaré.

M. Daurichamp, à qui il fut fait confidence de la façon dont Jeanne se conduisait avec les gens qui lui recommandaient la prudence, ne put s'empêcher de sourire à part lui; mais, tout en ayant l'air de se grandement apitoyer sur le malheureux sort de ce charmant M. de Walbreck, il n'en riait pas moins de bon cœur à l'idée de la figure qu'avait dû faire ce boulevardier émérite quand il s'était trouvé au revers d'un chemin de traverse entre le ciel et les ornières.

M. de Walbreck ne manquait pas d'un certain esprit; aussi eut-il le bon sens de prendre la chose du côté plaisant: il fit son entrée assis à côté de Pierre, qui conduisait la charrette avec une sage lenteur.

Il avait le visage souriant, ce bon M. de Walbreck, comme un homme qui a galamment perdu la partie, mais ne saurait néanmoins faire méchant visage à la mauvaise fortune.

On s'empressait autour de lui, le regardant, le questionnant de l'œil et de la parole, non sans quelque malice, absolument comme s'il revenait des pampas ou de la Laponie.

Mais avant de songer à répondre à de si nombreuses questions et peut-être bien aussi pour y échapper, il s'empressa de demander pardon à Mlle Jeanne d'avoir été assez osé pour lui faire quelques observations, et il affirma qu'il considérait son abandon sur le grand chemin comme une bien mince punition en raison du méfait dont il s'était rendu coupable.

Jeanne daigna sourire et lui rendre le bout de ses doigts; la paix était faite.

A défaut de vertus plus vaillantes, il a un bien bon caractère, disait à part lui le banquier, qui étudiait, sans en avoir l'air, l'humeur de ceux qui postulaient pour devenir ses gendres; car s'il laissait à sa fille une liberté relative dans le choix de son mari, il tenait à ce qu'elle fût heureuse et surtout à ce qu'on ne le contrariât pas plus que sa mère et lui ne s'étaient permis de le faire.

Aussi, l'humeur accommodante dont M. de Walbreck venait de faire preuve ce jour-là ne laissa pas que de lui gagner une partie des sympathies du banquier.

—Après tout, conclut-il, Walbreck n'est ni tout à fait beau, ni tout à fait jeune, mais il est riche, bien élevé et d'une humeur si parfaitement facile, qu'il ne fera jamais un mauvais mari; ceci est le point essentiel; car pour ce qui concerne la beauté, c'est fort secondaire: un mari est toujours assez bien de sa personne dès qu'il laisse sa femme agir à sa guise et qu'il reste le premier de ses affectionnés et respectueux serviteurs.

Ce jour-là, les actions de M. de Walbreck montèrent considérablement dans l'esprit du père de Jeanne, mais nous aurions tort d'affirmer qu'il en fut de même dans les appréciations de Mlle Daurichamp, elle le trouvait ridicule, et s'il n'avait pas été de tous temps si fort empressé auprès de sa mère, et par contre auprès d'elle, elle se serait si bien moquée de lui qu'il lui aurait fallu quitter la place.

La petite mésaventure de M. de Walbreck ne fut pas sans beaucoup réjouir Mlle Mélanie Flamarel, qui crut pouvoir profiter de cette occasion pour pousser [illegible] de la jeune fille et [illegible] plus active et surtout plus habile qu'il ne l'avait fait jusque-là.

Théodore, sous des dehors calmes, froids et compassés, n'en avait pas moins l'âge où les hommes ne sauraient regarder longtemps de sang-froid et en vain deux aussi beaux yeux que l'étaient ceux de Jeanne; ce n'était non plus impunément qu'il vivait à côté d'elle depuis quelques semaines et qu'il entendait sa sœur lui répéter [illegible] quelques mois de vacances qu'il avait devant lui pour se faire bien venir de toute la famille.

Elle ajoutait que la chose était d'autant plus facile que Jeanne était [illegible] de se faire accepter par une fillette ignorante et naïve, par un ange, enfin, que de gagner les bonnes grâces d'une femme qui connaissait la vie et [illegible]

M. Flamarel, à force de s'entendre dire et répéter toutes ces choses, avait fini par songer que, même en dehors de sa fortune, qui n'était point à dédaigner, Jeanne était une femme [illegible] posé un masque de glace, le feu n'en couvait que plus ardent sous la cendre; car moins il donnait d'essor à sa jeunesse, moins il en avait donné à son adolescence, plus ses ardeurs amoureuses étaient impétueuses et vives, plus enfin elles étaient arrivées à s'emparer entièrement de lui, si bien qu'il considérait le mariage, cette chose le plus souvent regardée par les jeunes hommes comme le premier mot d'une page sombre et triste, il la considérait, lui, comme la terre promise de l'amour.

Jeanne était belle, et peu d'hommes, même parmi ceux qui se font gloire d'avoir des filles en grand renom de beauté pour maîtresses, pouvaient se flatter d'avoir rencontré une plus adorable partenaire au jeu de l'amour.

On comprendra donc facilement que, pour M. Flamarel, le mariage au travers duquel il voyait Jeanne lui sourire, ce mariage dont son cœur [illegible], était comme une terre bénie vers laquelle il jetait des regards envieux et ardents qui faisaient brusquement revenir le sévère avocat aux rêves de sa vingtième année, alors qu'il est si bon et si facile d'être aimé, si pénible et si malaisé d'être sage.

(A continuer.)

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme [illegible] indiqueront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 125, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 5 coups indiquant ainsi 125. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 46, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 6 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 46.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 28.
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magnolia et St-André.
21 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Colisée.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
46 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
62 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 12.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochéblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
143 Coin St-Louis et Royale.
142 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
147 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 19, rue Dumaine.
218 Coin Tremé et Esplanade.
231 Coin Remparts et Barracks.
232 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
245 Stern's Factory, Français et Broad
251 Case Hook & Ladder No 3.
252 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, E. R. Depot.
413 Coin Amour et Barracks.
*414 Coin [illegible] et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
[illegible] Coin [illegible] et Levée.
[illegible] Marché Washington.
*513 Coin Clouet et Remparts.
*512 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des États-Unis.
621 Coin Haynes et Dauphine.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 5 novembre 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Asta Michele — Firmin Andrieu — [illegible]

LISTE DES DAMES

[illegible]

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible] CANADA, Frangeul, samedi, 18 novembre.

PRIX DU PASSAGE (en or) [illegible]

Passage d'entreprise, chemin de fer compris, de la Nouvelle-Orléans à New-York, en currency. Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN, Agent, 55 Broadway, New-York.

L. GRAND, Agent, [illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
[illegible]

Le steamer NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi, 9 Nov. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine [illegible]

Cette ligne prend du fret [illegible] à connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des États-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, [illegible] Wm. Hennevel, partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à POM Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Il quittera POM Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précède celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.

[illegible], Au No 26 de la rue de l'Union.

[illegible] NATCHEZ [illegible]

[illegible]

Pour les Opelousas.

Par le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, partant de Morgan City.

[illegible] ROBERT YOUNG, [illegible]

[illegible] QUACHITA BELLE [illegible]

[illegible] HENRY TETE, [illegible]

M. H. LANDRY ou B. RIVET, 105 rue Decatur, près St-Louis.

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

[illegible]

État de situation semi-annuel

—DU—

STATE NATIONAL BANK

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

JUIN le 30 1876.

—RESSOURCES—

Prêts et escomptes	$1,[illegible]
Bons des E. U., 20 pour cent de prime	[illegible]
Autres actions et bons	[illegible]
Dû par des Banques et des banquiers	[illegible]
Local de la Banque et autres propriétés foncières	[illegible]
Dépenses de taxes payées	[illegible]
En caisse	[illegible]
Cinq pour cent, Fonds de rachats	[illegible]

—PASSIF—

Capital	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dépôts	$1,[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Anciens dividendes non payés	[illegible]
Profits non-partagés, sujets à un dividende de 4 pour cent	[illegible]
Surplus	[illegible]
Total	[illegible]

SAM'L H. KENNEDY, Président. — L. A. WILTZ, Vice-Président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

La Banque se charge de faire des recouvrements partout. Elle vend du change sur les Banques suivantes: [illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

Bureaux de la Compagnie du New-Orleans City Railroad,

No 124 de la rue du Canal.

[illegible]

C. G. LEWIS, Secrétaire.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

THE NEW ORLEANS [illegible]

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

[illegible]

TEUTONIA

[illegible]

Au Public.

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]